

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2014

EGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - (N° 1663)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 309

présenté par

M. Poisson, Mme Besse, M. Gosselin, M. Le Fur, M. Gandolfi-Scheit, M. Reiss, M. Cinieri,
Mme Grosskost, M. Moreau, M. Gibbes, M. Hetzel, Mme Louwagie, M. Breton, M. Lurton,
M. Moyne-Bressand et M. Decool

ARTICLE 23 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'utilisation des ordonnances par le gouvernement est un manque de respect pour l'institution parlementaire.